

BMX AURA



CHALLENGE AURA 2020 / TERRITOIRE 1

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019

Alexis PIECZANOWSKY
BOY 16

9h00-17h30

COMPLEXE
SPORTIF

ORCINES

Restauration
Buvette

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Site : www.bmx-club-orcines.fr
Entrée Gratuite

Merci à nos partenaires



Ne pas jeter sur la voie publique IPN!



1ère MANCHE CHALLENGE AURA 2020 TERRITOIRE 1

Dimanche 29 SEPTEMBRE 2019

Le club d'ORCINES de BMX a le plaisir de vous accueillir pour la 1^{ère} Manche du Challenge AURA Territoire 1 (Allier, Puy de Dôme, Cantal, Loire), le dimanche 29 Septembre 2019.

Retrouvez les informations sur le site :

www.bmx-club-orcines.fr

Règlement

Règlement FFC Challenge Auvergne-Rhône-Alpes de BMX - saison 2019/2020

www.auvergnerrhonealpescyclisme.com/bmx/communreglementation-bmx

Le Règlement FFC servira de support à l'organisation des épreuves.

Tous les pilotes ayant répondu aux qualifications mises en place par les commissions départementales peuvent participer (Nationaux et Elites compris ...)

Tous les vélos devront être équipés de plaques frontale et latérale conforme au règlement en vigueur.

Sur la plaque latérale la lettre accompagnant le numéro est fortement conseillée. Il n'y aura pas de points sur les manches qualificatives.

Emargement

Pas d'emargement, ni de contrôle de licence.

L'emargement sera remplacé par une diffusion sur le site internet de la liste des pilotes et par un affichage par catégorie des pilotes.

A chacun de s'assurer dans les temps, qu'il soit bien inscrit sans oublier de contrôler son numéro de pilote et que sa catégorie corresponde.



Piste Libre

Samedi 28 Septembre de 16h à 20h ouverte à tous
Sous réserve des conditions météo

Essais

Les Essais s'effectueront avec grille

Timing

HORAIRES	
9h00	Accueil des pilotes
9h30	Début des essais
11h00	Début de la compétition : Manches qualificatives 1 et 2
12h30 à 13h30	Pause repas
À partir de 14h00	3ème manche qualificative Phases FINALES
17h	Remise des récompenses

Horaires susceptibles de modifications en fonction du nombre de participants

Engagements

Pour une épreuve 20 pouces OU Cruiser :
6€ par pilote jusqu'à la catégorie Benjamin (Incluse)
10€ par pilote pour les catégories Minime et Plus
Pour une épreuve 20 pouces ET Cruiser :
12 € par pilote

Inscriptions

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE WEB accessible sur le site internet de la FFC « Engagements Clubs ».

Les listes d'engagements sont à faire parvenir à bmcluborcines@yahoo.fr; et gerardbreuil@wanadoo.fr

Le Règlement se fera sur place auprès du secrétariat par les responsables de chaque club. Trois courses par Territoire (soit 9 en Tout) seront mises en ligne :

- 1- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 20 pouces
- 2- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 24 pouces
- 3- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 20 + 24 pouces

La clôture des inscriptions se fera le 18 Septembre 2019 à 22h00.



Catégories

Passé ce délai, une pénalité sera appliquée pour tout engagement tardif.

Le responsable de chaque club devra veiller à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée au responsable du secrétariat. **A partir de 10 pilotes engagés, chaque club devra fournir un arbitre par jour de course.**

Les catégories 2020 seront applicables.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour les Filles dans les catégories Benjamines et moins, si elles sont moins de 4 pilotes dans les catégories, elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

Aucun sur-classement ne sera accepté.

20 pouces garçons	20 pouces filles	Cruisers garçons et filles
8 ans et moins	8 ans et moins filles	Cruisers Dames
Pupilles	Pupilles filles	Cruisers espoirs Minimes-Cadets
Benjamins	Benjamines	Cruisers experts 17-29 ans
Minimes	Minimes - Cadettes	Cruisers seniors 30 et plus
Cadets	17 ans et plus	
Juniors		
19 – 29 ans		
Master : 30 ans et plus		

Classement et Récompenses

Tous les pilotes licenciés du comité Auvergne-Rhône-Alpes ayant participé seront classés. Les résultats seront sur le site du comité : www.auvergnerhonealpescyclisme.com

Le club organisera la remise des récompenses. Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés selon le nombre d'engagés.

Règlement Technique

Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas participer aux épreuves.

Le pilote doit rester en possession de sa licence. Il devra vérifier lui-même sa catégorie, son numéro de pilote et autres renseignements.



Rappel
IMPORTANT

Restauration
Buvette
Lieu

Les titulaires d'une carte à la journée, d'une licence accueil, d'une licence Pass'Loisir ne sont pas autorisés à participer.

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC pour l'équipement des vélos et les tenues vestimentaires.

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de la course avant la fin de la 3ème manche pour apparaître dans le classement.

Petit rappel, les numéros dans le dos des maillots ne sont plus tolérés pour les courses Auvergne-Rhône-Alpes.

Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.

Pour les pilotes NON Nationaux, la participation à DEUX manches (sur TROIS) du Challenge AURA BMX est obligatoire pour permettre la qualification et participation au Trophée-Championnat Régional et Challenge FRANCE de l'année.

La participation au Challenge AURA BMX n'est pas obligatoire pour les pilotes nationaux, mais leur présence est tout de même souhaitable.

Attention : les pilotes nationaux sont nationaux qu'en 20 pouces ! Si un pilote national souhaite faire du cruiser il doit se soumettre au règlement AURA ci-dessus.

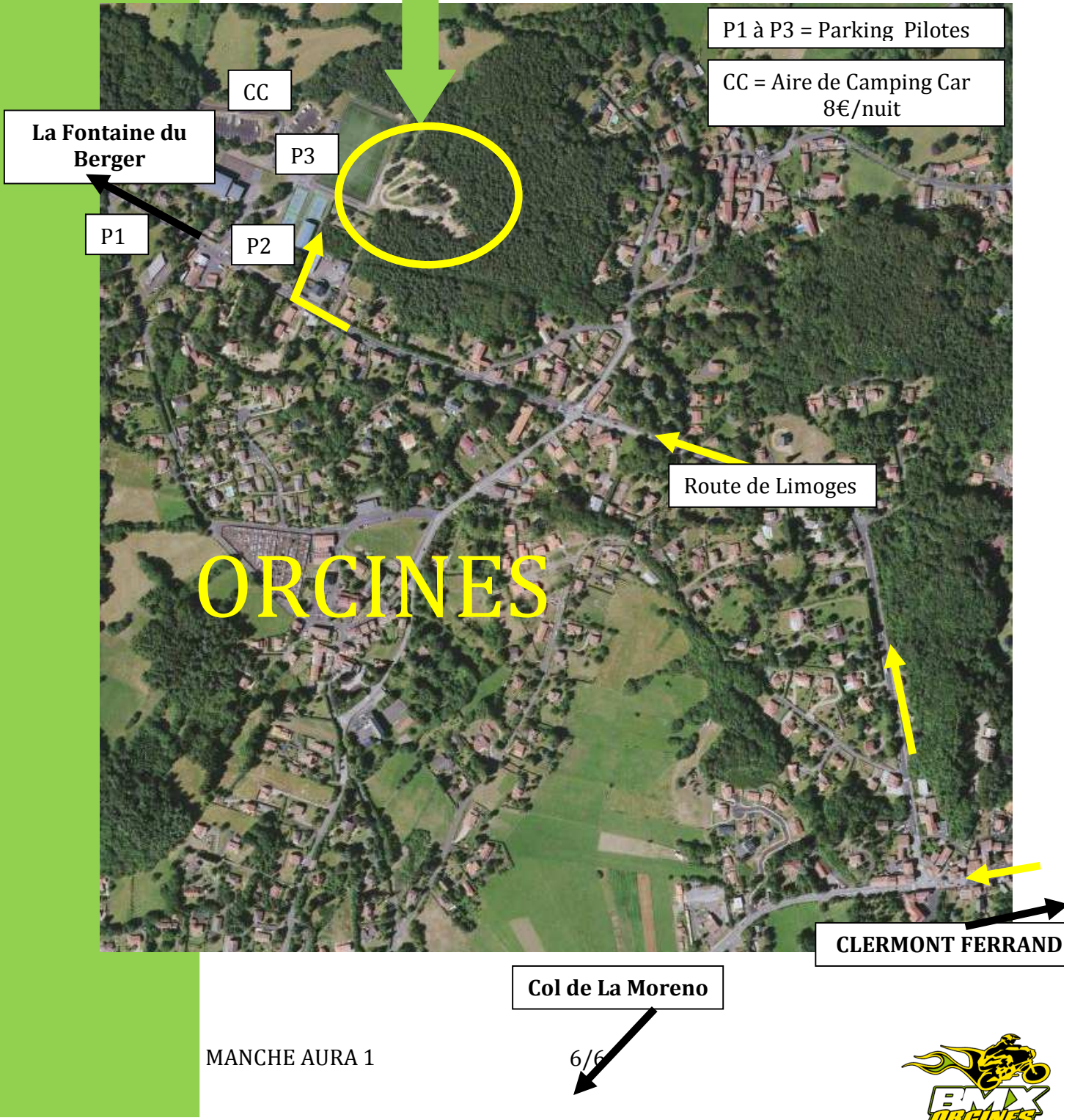
Tout au long de la journée, vous trouverez sur place une restauration complète.

Piste de BMX, située au Complexe Sportif d'Orcines.



ANNEXE : PLAN DU SITE

Suivre le fléchage Bmx
Voir plan joint en Annexe.



P1 à P3 = Parking Pilotes

CC = Aire de Camping Car
8€/nuit

La Fontaine du Berger

CC

P3

P1

P2

Route de Limoges

ORCINES

CLERMONT FERRAND

Col de La Moreno

MANCHE AURA 1

6/6

